



## BOURSE D'ÉTUDE EN GRÈCE DR LEANDER TRYPHONAS

Grâce à un don généreux de l'Institut canadien d'études méditerranéennes (section d'Ottawa) et de la Parnassos Cultural Society of Ottawa, l'Institut canadien en Grèce (ICG) est heureux d'offrir la bourse d'étude en Grèce Dr Leander Tryphonas. Cette bourse vise à soutenir les étudiants.es de premier cycle d'une université canadienne qui doivent effectuer un séjour en Grèce.

Il s'agit d'une bourse au mérite qui vise à encourager la diversité étudiante dans les projets archéologiques ou les voyages d'études en Grèce. Une attention particulière pourrait être accordée aux étudiants.es des universités d'Ottawa, la ville où le Dr Tryphonas a vécu et travaillé pendant la majeure partie de sa carrière professionnelle.

L'Institut lance donc un appel à candidatures pour la bourse d'étude en Grèce Dr Leander Tryphonas, pour un séjour qui aura lieu au printemps ou à l'été 2025.

La personne candidate doit être citoyenne canadienne ou immigrante reçue, poursuivre des études de premier cycle et démontrer clairement le besoin de voyager en Grèce pour participer à un projet archéologique, à une école d'été ou à toute autre activité universitaire qui nécessite une présence en Grèce.

Pour poser sa candidature, il suffit d'écrire au Dr Angus Smith (personnel@cig-icg.gr) avant le 1er mars 2025, en joignant une lettre de motivation décrivant les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous rendre en Grèce, un curriculum vitae, et un relevé de notes non officiel. Veuillez prendre les dispositions nécessaires pour qu'une personne connaissant votre parcours académique envoie une lettre d'appui à votre candidature à M. Smith.

Dans les trois mois suivants la fin du séjour, le/la bénéficiaire de la bourse doit envoyer au président du comité des bourses de l'ICG un bref rapport décrivant le travail accompli.

Dans toute publication résultant de travaux de recherche effectués grâce à cette bourse, la personne bénéficiaire doit mentionner l'Institut canadien d'études méditerranéennes, l'Institut canadien en Grèce et la bourse de voyage pour étudiants ICEM-CIG (si celle-ci a été obtenue conjointement, voir *Nota bene*).

Une bourse sera offerte chaque année, pour un montant total de 1 000 dollars canadiens. Cette bourse est principalement destinée à couvrir les frais de subsistance sur place (logement, repas, etc.) plutôt que les frais de transport.

*Nota bene : Ce prix, à la discrétion du comité de sélection, peut être attribué conjointement avec la « Bourse de voyage pour étudiants ICEM-CIG » qui couvre les dépenses liées au voyage.*